

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Ville de Mainvilliers (28)
PI du Marche

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

28300 Mainvilliers

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Ville de Mainvilliers (28), Brahim IDBAHA, PI du Marche, 28300 Mainvilliers, FRANCE. Tel : +33 237185680. E-mail : mairie@ville-mainvilliers.fr.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

Réhabilitation des installations Electriques des Gymnases, terrains de tennis et boulodrome de Mainvilliers

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

31520000

Code NUTS : FRB02

Caractéristiques principales

Réhabilitation des installations Electriques des Gymnases, terrains de tennis et boulodrome de Mainvilliers

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Non

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

L'avis implique un marché public.

Division en lots : Non

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Mercredi 20 octobre 2021 - 11:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 240 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés :

Se référer au DCE.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Se référer au DCE.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Se référer au DCE.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Se référer au DCE.

Situation juridique - références requises :

Se référer au DCE.

Capacité économique et financière**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Se référer au DCE.

Capacité technique**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Se référer au DCE.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

21M019

Procédures de recours**Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif d'Orléans 28 Rue de la Bretonnerie 45057 Orléans FRANCE. Tél. +33 0238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr.

Organe chargé des procédures de médiation

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE - Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics 22 mail Pablo Picasso B.P. 24209 44042 Nantes FRANCE. E-mail : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr.

Introduction des recours

- Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat.
- Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA.
- Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat.
- Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Adresses complémentaires**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

Mairie de Mainvilliers Place du marché , à l'attention de M. IDBAHA , 28300 Mainvilliers, FRANCE. Tél. +33 237185648. E-mail : mairie@ville-mainvilliers.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Mairie de Mainvilliers - CTM Place du marché , à l'attention de M. YAKUT , 28300 Mainvilliers, FRANCE. Tél. +33 237185698.